L'ABEILLE.

"IMPRIMÉE ET PUBLIÉE, TOUS LES JOURS, PAR
JEROME BAYON,
IMPRIMEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

"Il faut que l'UNION soit conservée."

JEUDI MATIN, 23 OCTOBRE 1834.

INTERIEUR.

NOUVELLE-ORLEANS, 23 oct. 1834.

Plusieurs officiers de la *Légion* nous ont invités à un nommé Mr. BENJAMIN MAGRUDER, comme candidat à la prochaine élection de *Major-Général* de la première division de la milice de la *Louisiane*, en remplacement de feu le général P. Lacoste.

Nous avons été également invités à annoncer Mr. GILBERT LEGRAND comme candidat pour la même place.

DE LA SOCIETE MEDICALE DE LA N.-ORLEANS.

Si l'harmonie doit exister parmi les hommes, quand ils veulent parvenir à faire quelque bien, c'est particulièrement parmi les médecins qu'elle est nécessaire. Si une classe de citoyens est utile à l'humanité, puisque la vie des hommes dépend souvent du caprice d'un médecin, on vit pas en Sobre intelligence, il peut en résulter de grands désavantages pour les médecins eux-mêmes, et des malheurs incalculables pour la société. En effet, il y a des médecins qui se sont fait un système dont ils ne veulent jamais se départir; pour les uns, toutes les maladies ne sont produites que par les humeurs; alors *purgare, repurgare, atque iterum purgare*. Pour les autres, ils ne voient que sang, toujours le sang, et conséquemment: *saignare, resaignare, atque iterum saignare*. Voilà un fait qui ne sera contesté par aucun médecin de bonne foi. Certes, c'est un malheur qu'il en soit ainsi; et pour peu que la raison nous soit en aide, nous remarquerons facilement que la médecine faite de cette manière, doit produire les plus funestes conséquences. La société médicale dont nous publions l'avis dans notre numéro de ce jour, peut remédier à cet inconvénient. Un grand nombre de médecins réunis qui discuteront sur la manière de traiter les diverses maladies qui affligent l'espèce humaine; qui parleront des expériences qu'ils ont faites, des succès qu'ils ont obtenus en suivant tel ou tel traitement; dans telle ou telle circonstance, devraient nécessairement s'éclairer mutuellement et arriver à de meilleurs résultats, qu'en s'isolant et en ne suivant que leur caprice. Un autre avantage, que nous trouvons dans ces réunions, c'est que ces Messieurs, pourraient s'occuper de la salubrité de la ville, et indiquer les moyens qu'il faudrait employer pour l'assainir. Enfin, ces sortes de réunions, ne pourraient produire que de bien. Nous pensons donc que tous les médecins, à quelque nation qu'ils appartiennent, s'empresseront de *faire partie de la société médicale*, parce que nous croyons qu'il y va de leur plus grand intérêt, puisqu'ils offriront par là une plus grande garantie au public; et nous sommes persuadés que ceux qui se dispenseraient d'entrer dans cette société, sans en faire connaître publiquement les motifs, ne donneraient pas une très-bonne opinion de leur personne. Nous nous ferons un devoir de publier les noms des membres qui composent cette société, et les différents travaux qui s'accompliront dans son sein. Pour nous, c'est une affaire toute de conscience.

Un médecin, à nos yeux, n'est pas un homme ordinaire: il est revêtu d'un caractère qui commande le respect, et s'il est fidèle aux devoirs qu'il a juré de remplir, il a les plus beaux titres, non seulement à l'estime, mais à la vénération de ses semblables.

Il est à notre connaissance positive que la société médicale, qui annonce ici la reprise de ses travaux, a déjà rendu de grands services à la Nouvelle-Orléans depuis sa formation. Par exemple, nous savons pertinemment que c'est à un rapport émané de son sein, et envoyé à M. J. Roffignac, alors notre Maire, que sont dus l'établissement de la pompe à feu, les ruisseaux d'eau courante dans les rues au moyens de canaux souterrains, traversant la Levée; le pavage, la plantation d'arbres autour de la ville, l'extension de canaux d'écoulement, &c. &c.

Les membres qui l'ont toujours composée depuis sa formation ont, d'ailleurs, constamment été choisis, en général parmi les plus respectables de nos médecins et pharmaciens: nous ne doutons donc pas de l'empressement que vont mettre ceux qui y sont invités, dans cet avis, à se réunir à eux, et que cette institution, si éminemment utile à notre malheureux pays, surtout, ne soit protégée par tous nos magistrats et mandataires, principalement par ceux de la ville, qui a un intérêt si direct à la soutenir de tout son pouvoir.

ERRATA DU *Courrier*.—L'état de Connecticut, que les plus chauds partisans de l'administration osaient à peine compter parmi les soutiens de système à la défense duquel nous nous sommes voués, a donné jusqu'à présent une éclatante majorité aux trois candidats jacksonites, dans l'élection des membres de la chambre des représentants. Il est à remarquer que dans cet état, quoique chaque district vote séparément, il ne vote pas pour un candidat quelconque mais pour tous ceux qui sont désignés par chaque parti; et, jusqu'aux dernières dates, les résultats connus de l'élection sont tout en faveur des candidats de l'administration; nous avons donc la presque certitude qu'ils triompheront.

NOUVELLES RECENTES D'ESPAGNE.

Nous avons reçu des lettres du *Diario* de la Havane jusqu'à la date de 13 du courant; elles contiennent des nouvelles de Barcelone de 29 août, reçues par voie directe. Nous n'y remarquons rien d'important en qui ne soit déjà connu par les rapports précédents. Le 5 août dernier, la reine a soumis aux Cortès généraux du royaume, selon un promesse, un long document explicatif de la conduite de don Carlos, qu'elle termine en demandant s'il ne serait pas urgent d'exclure ce prince de trône, à tout jamais, lui et ses postérité. On trouvera sous le titre *Extérieur* des extraits de ces journaux.

NOUVELLES DE FRANCE.

Le navire *North-America*, arrivé hier du Havre, nous a apporté des journaux de Paris du 24 août. Ces dates avaient été anticipées par les arrivages d'Angleterre au Nord; néanmoins, nos lisseurs sont remplies de détails intéressants, et nous en avons fait quelques extraits que nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs.

La situation politique de la France est toujours la même. La chambre prorogée au 29 décembre, ne laisse pour souvenir de sa courte session que la conduite scandaleuse de la présidence, et une vérification de pouvoirs tellement arbitraire que les annales législatives n'offrent rien de semblable. L'adresse de cette chambre en réponse au discours du trône était un document au moins curieux; mais la réplique du roi l'année en quelque sorte, puisqu'il occupe colonne nécessaire et prévoit. La politique du gouvernement et de la chambre sera la même: les agents du pouvoir seront les mêmes; l'entente régnera et sera entravée comme par le passé. Louis-Philippe cherche de la bonne chambre, et la remercie de son loyal concours. On le demande, qu'en une belle réponse que signifie encore l'adresse? que signifiera-t-elle dans six mois, lorsque la chambre reprendra ses travaux? Ne trouvera-t-on pas le moyen, durant ce laps de temps, d'agir sur la conscience de tous ces députés nouveaux qui n'ont pas encore eu leur part du butin administratif?

Toutefois, cette politique n'a pas amené tout le pays; elle aura pour conséquence de discréditer la comédie représentative qui vient d'être jouée, et les hommes qui figurent sur la scène politique. Les auteurs de cette mise-en-scène n'ont pas eu le donner non-sens véritable; ils se sont cachés derrière un misérable sous-entendu. L'opposition dynastique, satisfaite d'obtenir un gouvernement quelques reproches amères, et, tout à la fois, d'obtenir l'honneur d'une grosse majorité, a gardé le silence. Ne valait-il pas mieux que la véritable opposition s'emparât du projet d'adresse, au risque de voir la majorité rentrer devant cet arrêt et le rejeter du ministère, qui, dans cette circonstance, n'a montré ni habileté ni dignité. La réponse royale en venant mettre le sceau à cet imbroglio, en employant les mêmes à contre-sens, ne relevant pas la chute du ministère pour une intervention en Espagne ne disent pas un mot de l'impardonnable oubli de la quadruple alliance, ne disent rien de la politique intérieure, et, surtout, en n'échappant du venger le prestige de ses agens, attaqués par la chambre. La pièce du répertoire constitutionnel ne pouvait finir plus heureusement; les députés, en jouant dans leurs foyers, pouvent, sans crainte, répéter à leurs commettants les plaintes de l'adresse sur l'instabilité des choses et sur le peu de prestige que possèdent les hommes du pouvoir.

L'ex-général Mermet, ministre de Torrijos et deux compagnons, après, peut-être, dans Carlos en Portugal et à Londres, a passé en France. La police, instruite de son présence à Paris, l'a arrêté dans le département du Jura et conduit à Saint-Marcellin.

Nous reçoyons par le *North-America*, la seconde lettre de notre correspondant de Bruxelles contenant des détails qui ne seront pas intéressant pour lecteurs français.

HAVAN, 20 août 1834.

(*Correspondance de l'Abeille*.)

M. *l'Editeur*,

Je ne crégrais pas, après vous avoir annoncé, il y a quinze jours, l'ouverture de notre chambre, devoir sitôt vous annoncer sa prorogation. La nouvelle a été tellement subite, tellement étourdissante, que les journaux ministériels eux-mêmes, manifestent leur étonnement d'une mesure que rien ne saurait ni motiver, ni justifier. C'est un fait inconnu et nous jusqu'à ce jour dans nos fastes représentatifs qu'après la convocation de la chambre législative, après le vote de l'adresse en réponse bienveillante à la vérification des pouvoirs, pour réexpédier les députés dans leurs départements, on se contentât de leur dénier dans quelques séances scandaleuses, un avant goût vérité de la session de 1835. Et remarquez, s'il vous plaît, cette ignoble coïncidence: prorogée au 29 décembre 1834! jugement, afin de pouvoir à l'arrivée d'une année nouvelle, porter au monarque leurs vœux et leurs souhaits, et le remercier humblement du mal qu'il prend pour le bien de la France. Le pauvre homme! et bien plus, le pauvre pays, qui, à peine débarrassé depuis quatre années des langes du despotisme renaissant, revient lui-même et de son propre mouvement, au point d'où il était parti! Heureux encore si, animant à propos tous les besoins de sa situation il s'élançait de nouveau dans la carrière et recommençait son école représentative mieux guidé par une expérience de 40 années. Mais non: l'esprit public a bien changé; et maintenant plus que jamais, il faut juger les nations par les événements. Regardons autour de nous—L'Espagne nous présente un tableau curieux, une de ces contradictions qui étonnent, surtout quand les termes de comparaison sont aussi rapprochés. En 1830, quand les baïonnettes populaires firent justice d'un gouvernement ingrat et odieux, un testament politique fut légué à la France par le roi parjure, comme un pacte de réconciliation pour l'avenir entre le peuple et sa dynastie: par cet acte de folie, s'il avait l'espérance d'en protéger comme d'un palladium, l'immutabilité du sceptre dans sa famille; mais cet grand et noble, s'il n'en voulait faire qu'une protestation contre la force populaire, il retentait à son petit fils la couronne que lui lui son fils n'avaient su conserver. Mais l'élan était donné; la branche aînée des Bourbons était proscrite sans retour et avec elle l'inutile testament. En Espagne au contraire un testament réel a bouleversé ce malheureux pays, au mépris de la constitution nationale, et la volonté d'un mourant a triomphé des lois. Comment expliquer une pareille anomalie à quatre années de distance, chez deux peuples si voisins?

La cause du prétendant n'est du reste pas encore perdue et toute espérance n'est pas éteinte dans le cœur de ses partisans: quoique Zumalacarreguy soit toujours fuyant (style de journal ministériel), on n'est pas encore parvenu à le cerner ni à le vaincre, et malgré la prise importante du curé Mérino nous ne sommes pas au bout de la lutte.

Le Portugal semble calme, de moins le peu de nouvelles que nous en recevons n'annoncent pas de changement dans sa situation.

Le mouvement politique le plus remarquable, quoique non encore parfaitement dessiné, s'opère dans le pays le moins habitué aux mutations de systèmes; dans l'Autriche: la pensée de M. de Metternich semble définitivement évincée, et déjà la Russie a perdu son influence sur cette cour: elle est encore en suspens, indécise entre l'occident et le nord; nous verrons de quel côté les événements feront pencher la balance.

L'Angleterre, suivant le dernier discours du trône, reste toujours notre fidèle alliée. La flotte d'Orient est à Vourla, en observation, et le plus grand secret continue à être gardé sur sa destination future.

Agréez, monsieur le Rédacteur, l'hommage de mon respect.

E. L.... du Havre.

Correspondance entre le Comité des Négocians de la N.-Orléans et le Président des Etats-Unis.

Nouvelle-Orléans, 28 juillet 1834.

Conformément au devoir qui m'est imposé en qualité de président d'une grande assemblée de citoyens de la Nouvelle-Orléans, convoqués pour prendre en considération la nouvelle décision du département de la poste aux lettres, qui ne donne à cette ville, que trois courriers par semaine et encore par une nouvelle route plus longue demandant plus de temps pour faire communiquer cette ville avec les états atlantiques, j'ai l'honneur de vous présenter les résolutions ci-inclusses, qui ont été adoptées à l'unanimité et auxquelles j'appelle respectueusement votre attention.

Nos concitoyens, habitant la Nouvelle-Orléans ne paient à croire qu'après de mûres réflexions vous verrez vous même que le nouvel arrangement peut léser sérieusement les intérêts les plus importans de tous les états adjoignant le Mississipi ou les rivières qui s'y déchargent et que l'attention que la justice demande que vous portiez à des réclamations si bien fondées, vous mettra dans la nécessité de chercher un remède à de si grands maux, qui peut nous sont vraiment redoutables.

L'assemblée que j'ai eu l'honneur de présider n'ignorait pas que la meilleure méthode qu'il y eût à suivre en pareil cas, était d'écrire au maître de poste général lui même; j'ai cependant a dire quelque chose en excuse de ce qu'elle fait à présent. Une grande assemblée de citoyens de cette ville connaît des plaintes respectueuses à M. Barry sur la grande irrégularité qu'on observait dans l'arrivée et le départ journalier du courrier. Mr. Barry n'y fit aucune réponse satisfaisante; peu après, il abolit le courrier de tous les jours, et ne donna plus que trois courriers par semaine, qui selon lui devaient suffire aux besoins du public. L'assemblée ne cherche pas d'explication plus claire pour comprendre qu'elle n'a pas de justice à attendre du maître de poste général.

Avec l'assurance que vous avez, Monsieur, de ma haute considération, permettez moi de me souscrire votre très humble et obéissant serviteur.

SAMUEL J. PETERS.

Au Président des Etats Unis.

WASHINGTON, 7 octobre 1834.

Monsieur—A la réception de la pétition des citoyens de la Nouvelle Orléans, sur la réduction de sept courriers par semaine à trois, entre la Mobile et cette ville, je l'ai envoyé au maître de poste général et vous trouverez le rapport inclus dans ma lettre.

Vous verrez que le maître de poste général n'est pas à blâmer pour cette réduction. Le plan de retranchement qu'il avait préparé devait amener la balance entre les recettes et les dépenses de ce département en peu de tems, sans toucher aux arrangemens établis pour le transport de la malle, si le congrès avait consenti au légère emprunt que sollicita M. Barry pendant le cours de la dernière session. Cette demande fut rejetée dans le sénat; la majorité abandonna le département des postes à ses seules ressources et il fut dans la nécessité de restreindre ses dépenses de manière à pouvoir remplir ses engagemens.

C'est en s'acquittant des devoirs de sa place que Mr. Barry s'est vu forcé de faire souffrir à la Nouvelle Orléans une partie des désagrémens qui devaient résulter de ces réductions; je ne vois donc pas qu'il y ait lieu de le blâmer mais bien la majorité du Sénat, parmi laquelle j'ai vu les sénateurs de votre état voter comme les autres membres, contre les sommes qu'il fallait allouer pour empêcher la réduction.

Je suis respect usement votre très humble et obéissant serviteur.

ANDREW JACKSON.

EXTERIEUR.

ANGLETERRE.

BANDGATE, 27 août.

Il est arrivé un accident terrible vis à vis Douvr, ce matin, à six heures et un quart. Le Chamélion, grand *cutter* qui appartient à la douane, était en panne à la distance d'un demi-mille du rivage, lorsque la frégate le *Castor*, sortant des Dunes pour se rendre à Portsmouth, heurta contre lui et le coula à fond, au moment où 29 hommes de son équipage étaient en bas des écoutilles; ils furent tous noyés. Il ne s'est peut-être jamais vu d'accident plus extraordinaire. Le jour paraissait de manière à bien distinguer les objets. La frégate a dû voir le *cutter* devant elle pendant au moins sept milles, elle a porté, sous ses voiles de perroquet, droit sur lui, filant avec un vent arrière du nord de 12 à 14 nœuds à l'heure; elle a frappé le *cutter* par le milieu et l'a coulé à fond dans l'instant, sans en éprouver presque de secousse. Trois marins qui étaient sur le pont ont sauté par dessus bord et se sont sauvés à la nage. On a expédié aux Dunes un messager pour en instruire l'amiral qui s'est rendu sur le champ à Douvres, où il a fait arrêter le commandant de la frégate, pour le faire juger par un conseil de guerre. Cet événement n'a pas manqué de produire, comme vous pouvez le penser, une forte sensation ici. La plupart des matelots du *cutter* dormaient dans leurs hamacs, après avoir été de service toute la nuit.

Trois hommes de Folkestone se noyèrent hier au soir en revenant de la course des navires de Douvres, ce qui fait le compte de 32 personnes mortes en 12 heures.

Londres, 30 août.

Mr. O'Connel vient de publier dans le *Pilote*, une lettre adressée au peuple d'Irlande. Elle est datée de l'*Abbaye de Derrynane*, 25 août, et elle occupe trop d'espace pour que nous puissions l'insérer aujourd'hui dans nos colonnes; mais le furent prochainement. Il nous pensons nous empêcher de croire qu'il ne tiendra pas fermement aux principes qu'il expose si clairement dans cette lettre, nous la regrettons comme le document le plus important que le public ait vu depuis longtemps. Toute déclaration faite sous la violence des expressions et pour l'intérêt de ses adversaires a dû contribuer à lui donner c'est la meilleure production qui soit jamais sortie de sa plume. Nous ne pouvons pas nous étendre sur la menace qu'il a faite de soulever dans le parti de l'agitation du rappel qui se trouve de manière à nous ôter toute crainte dans cet endroit en résulter. Les gens qui connaissent le tête d'Orange et l'expérience qu'il a acquise dans toutes les manœuvres de parti, n'auront seulement fait d'abord surpris qu'il ne soit ménagé une porte de derrière, et réservé l'occasion de retomber sur un sujet populaire, du moins en apparence, si une nouvelle position ou de nouvelles circonstances le mettaient dans le cas d'abjurer cette espèce de confiance qu'il semble mettre à présent dans le gouvernement. *Courier.*

PORTUGAL.

Les dates de Lisbonne vont jusqu'au 16 août. La session des cortès extraordinaires s'ouvrit le 14, par un discours du trône qui occupe plus de deux colonnes dans les journaux de Londres.

Le régent félicite d'abord les Cortès des circonstances qui ont amené la présente assemblée et détaille toute la conduite qu'il a tenue depuis que, par la mort de son père, il parvint à la couronne de Portugal, jusqu'au tems où il donna une constitution à la nation, en avril 1820. Il parle ensuite des circonstances où le Portugal s'est trouvé placé après la charte, et de l'usurpation du trône par un prince de sa famille. C'est, dit-il, un prince de ma famille qui a usurpé; rien n'est plus pénible pour moi que de me rappeler cet événement, mais je suis forcé de ne pas le laisser passer sous silence. C'est un prince de ma famille, un frère ingrat et dénaturé qui a encouragé les efforts des insurgés pour s'asseoir lui même sur mon trône, trône où il ne pouvait monter qu'à l'aide de la trahison, de la révolte et du parjure.

Voilà comment s'est consommée l'œuvre de l'iniquité, voilà les degrés par lesquels l'usurpateur est parvenu au trône qu'il a souillé par une perfidie si noire et si scandaleuse.

Il sacrifia alors à sa tyrannie des milliers de vie imes illustres, dont les unes périrent sur l'échafaud ou dans des cachots horribles, d'autres furent envoyées en exil dans des pays éloignés, sans avoir commis d'autres crime que celui d'être fidèle au monarque légitime, sans avoir eu d'autre jugement que le caprice du gouvernement, ou de ses infâmes satellites.

Après quelques observations sur la conduite de l'usurpateur, don Pédro continue:

"Au milieu de tous ces bouleversemens il n'était rien de voir que les yeux de tout le monde étaient fixés sur moi qui devais alors me regarder comme l'unique espoir de tous les bons Portugais; j'ai senti en moi-même la conviction que la providence allait me conduire par des voies extraordinaires et difficiles à l'exécution de l'entreprise que je fis mai alors de secourir tous des fidèles portugais, j'ai donc pris la résolution de me déclarer le chef de cet honorable parti, et de mettre tout en usage pour sauver l'honneur de la nation, le trône de mon auguste fille, et la liberté à laquelle les Portugais opprimés avaient un si juste titre.

J'ai pris la régence du royaume au nom de la Reine, parce que l'entreprise demandait pour réussir un directeur qui fut toujours présent, toujours actif, toujours vigilent. Je me suis moi-même armé comme le premier soldat de notre brave armée que je puis appeler le ferme appui de la nation. J'ai eu un heureux augure pour l'exécution de mes desseins dans l'intérêt qu'est pris à l'émancipation du Portugal, les amis de la liberté constitutionnelle des autres pays qui regardaient notre cause comme la leur propre, j'ai eu même la satisfaction de les voir venir nous aider de leurs propres personnes, dans la ferme dessein de partager nos fatigues, nos revers ou nos triomphes.

L'Empereur détaille ensuite les différens événemens de la guerre qu'il vient de faire dans l'intérêt de la Reine jeune fille; il parle de son heureuse fin, des mesures qu'il a pris pour rétablir l'ordre dans tous les départemens de l'état, et il termine son discours en indiquant à l'assemblée les principaux objets qui appellent son attention, savoir:

"La régence sera-t-elle continuée ou ne le sera-t-elle pas pendant le reste de la minorité de la reine?

S'occupera-t-on de faire épouser à sa majesté quelque Prince étranger? Il demande aussi que l'on fixe le nombre des troupes de terre et de mer, conformément à l'article 15, section 10, de la charte constitutionnelle, sans perdre de vue la situation intérieure du royaume, et l'état extraordinaire où peut se trouver placée une nation voisine, et alliée qui voit rallumer chez elle les flammes presqu'éteintes de la guerre civile, par le retour du prince qui prétend sans raison à un trône qui ne lui appartient pas.

Après d'autres observations sur les devoirs que les Cortès ont à remplir, l'Empereur finit son discours comme il suit:

"Quant à moi, je n'ai que la gloire de m'être mis à la tête de ce peuple vaillant et respectable, de cette brave armée nationale, et d'avoir coopéré avec eux au maintien des droits de ma fille chérie, digne de toute mon estime et de ceux d'une nation si célèbre dans tout le monde par son héroïsme en tems de guerre, et par ses vertus en tems de paix.

ESPAGNE.

Dépêche reçue au département de la guerre.

Très excellent seigneur,—A présent que je puis vous parler avec pleine connaissance de cause, je vous dirai que dès que le Prétendant apprit que le général Rodil allait le poursuivre dans la vallée de Bastan, il fut si troublé qu'il abandonna ses fidèles vassaux d'Elizondo le 6, jour où il eut sortit de Pampelune; qu'il se rendit à Sol lind, de là à Eraun, et de là à Leiza; qu'il se posta comme à son Beinorte, et vint à Zerumberry, d'où, manœuvrant, il passa à Barra bar. Recevant alors la nouvelle que le brigadier Figueras était à la poursuite de Zumalacarreguy, il prit le parti de s'approcher de Saint Miguel de Excelsis, dans le voisinage duquel endroit, fatigué de la route qu'il venait, monté sur un jument sans avoir à peine le temps de prendre de nourriture, il fit une sieste à l'ombre de quelques bêtes touffus, dans un lieu où on lui apporta le dîner que Valdespina lui avait préparé. Il s'endormit ensuite, ainsi que ses gens. Le prince se dirigea après sur Berrana, où il passa la nuit, et le lendemain il se porta sur le passage de Lizarraya, d'où il se rendit au village

Dès que Zumalacarreguy connut la marche de son prétendu roi, il contremarcha sur Betche et Ermaquin, pour venir le rejoindre à St. Miguel de Excelsis, mais il ne put l'atteindre qu'à Lizarraguo, où tous les deux, poursuivis par Figueras, ne purent prendre que peu de repos. Ils furent contraints de venir à Aibazua, et comme l'ennemi ne les perdait pas de vue, parce qu'il vint le même jour à Echarry Aranaz, ils résolurent d'abandonner aussi Alzazan, et de descendre à Onate.

Rodil se porta de Pampelune sur Bellate et comme il était instruit du mouvement du prétendant, il changea tout de suite de direction, et se porta sur Lecumberra. Quand il sut que les troupes du prétendant y avaient déjà passé, il se porta sur Tolosa, Villa Franca et Vergara, persuadé que les manœuvres qu'il faisait exécuter aux autres corps de l'armée de la reine, devaient jeter dan Carlos sur cette route. Jaurigui avait reçu l'ordre de prendre une position qui le mit dans le cas de poursuivre l'ennemi par Mendragon et Elorio, pendant que le général en chef lui-même, marchait par Plasencia et Eibar, le poursuivrait aussi dans la direction de Margérina, où le prétendant n'est montré avec une suite de si peu nombreuse que l'on assure qu'il n'avait pas une dizaine de personnes avec lui; celui du qui je tiens ce que j'avance me dit que Valdespina est la seule de don Carlos qui se soit laissé voir. Don Carlos ne fait-il pas bien de se cacher, entouré comme il l'est de ces voleurs et de ces assassins, qui pour son malheur commandent ce qu'il appelle ses troupes.

On m'a écrit de Vergara que le bruit s'y répand qu'un bâtiment de guerre vient de s'emparer, à Lequitio, de 43 factieux de la première classe, parmi lesquels il se trouverait un Belis, un Oranz, un Artinano et un curé de Betnit, qui tous seraient maintenant conduits sous escorte à Saint Sébastien. Ce bruit demande confirmation.

Je ne doute pas un instant que Zumalacarreguy, sachant que le Biscaye n'est pas un théâtre convenable pour lui et qu'il pourrait bien lui arriver quelque grand malheur dans cette province, n'ait décidé avec le prétendant de retourner dans la Navarre, sous prétexte lui être plus utile de cette fois; mais je crois qu'il est gêné par nos troupes postés à Bayonne, ou qu'il pense pouvoir attaquer par derrière celles du général en chef, en faisant une marche forcée; quoiqu'il en soit, il est demeuré dans la prairie d'Udia, sur le penchant des monts Alons, au dessus de Agoina, jusqu'à cet après midi, qu'il est descendu à Arroa, près d'Onate.

Tout le monde convient que la position du prétendant en ce moment, est on ne peut plus critique, et qu'il n'a pour l'accompagner que Villamor, qui ne lui sera pas d'un grand service dans ce pays par ses connaissances.

Que Dieu vous donne une longue vie.—Vitoria, 18 août 1834.—A S. E. Monsignor Don Jeronim de Osna.—A son E. Monsignor le secrétaire d'état, chargé du département de la guerre.

BARCELONE, 29 août

Depuis la publication de notre supplément, nous avons reçu de l'autorité l'intéressant document qui va suivre:

Son Exc. l'ambassadeur de sa majesté à Londres donne communication, en date du 18 de ce mois, au capitaine général de l'armée les articles additionnels du traité de la quadruple alliance, dont nous donnons la copie. Cette pièce est de la plus haute importance. Elle fait connaître les intentions des puissances signataires à l'égard du prétendant.

Leurs majestés etc., les hautes puissances signataires du traité du 22 avril 1834, ayant apporté une attention plus sérieuse aux événements survenus récemment dans la péninsule, et étant entièrement convaincus que ce nouvel état de choses, exige de nouveaux moyens pour l'accomplissement des projets qu'ils ont en vue dans le traité précité, ont désigné pour plénipotentiaires savoir (les mêmes personnages qui figurent dans le traité) lesquels ont rédigé les articles suivants comme additionnels au traité du 22 avril 1834.

Art. 1er. S. M. le Roi des Français s'oblige à prendre sur les frontières qui avoisinent l'Espagne, les moyens les plus convenables pour empêcher les insurgés espagnols de recevoir du territoire français aucune espèce de secours, soit en armes, soit en hommes, soit en munition de guerre.

Art. 2. S. M. le Roi de la Grande Bretagne, s'engage à donner à sa majesté catholique les armes et les munitions de guerre nécessaires, et de plus à l'aider, s'il en est besoin, des forces navales.

Art. 3. S. M. impériale, le duc régent du Portugal et des Algarves, au nom de la Reine Doña Maria II, partageant les mêmes sentiments que ses augustes alliés et désireux en outre et juste compensation des engagemens pris par la reine régente d'Espagne, dans l'article du traité du 22 avril 1834, s'engage au besoin à secourir sa M. Catholique, par tous ces moyens qui sont en son pouvoir, et de manière à marcher d'accord avec les susdites puissances.

Art. 4. Les articles qui précèdent auront la même force et le même effet que s'ils eussent été insérés littéralement dans le traité du 22 avril 1834, devant être considérés comme faisant partie du même traité, et être ratifiés, et leur ratification envoyée à Londres au bout de 40 jours, ou auparavant s'il est possible. Londres, 18 août 1834.

ALLEMAGNE.

La question de l'accession de l'Autriche à l'alliance anglo-française a continué d'occuper les feuilles publiques; on a même annoncé que cette accession tenait désormais à une seule condition: l'évacuation d'Ancône, qui aurait lieu bientôt et en serait le prix. Nous avons déjà exprimé notre opinion sur l'impossibilité d'une alliance entre la France et l'Autriche, et nous ne croyons pas davantage à l'évacuation d'Ancône, réclamée par le cabinet de Vienne. L'Autriche continue d'occuper la Romagne; elle ne peut donc protester contre le séjour des troupes françaises à Ancône. Et qui ne voit, d'ailleurs, que cette occupation par la France d'un point du territoire italien sert à l'Autriche d'excuse et de prétexte à celle bien autrement importante à laquelle elle ne prétend pas renoncer.

Mais, dit-on, le drapeau tricolore, qui flotte dans un coin de l'Italie, sert d'encouragement aux patriotes italiens, entretient parmi eux des espérances inquiétantes pour les petits princes italiens et même pour l'Autriche. Il fut un tems, en effet, où ce drapeau pouvait servir d'épouvantail aux oppresseurs de l'Italie, et avant qu'il eût fait son apparition dans ce pays, on devait y croire que les couleurs de la révolution française ne pourraient s'y montrer que comme un symbole de délivrance et de liberté. Notre séjour à Ancône, depuis trois ans, a dissipé cette illusion. Les patriotes italiens ont acquis, par les suites de cette expédition, la triste conviction que le drapeau tricolore pouvait vivre en paix, sur le sol de la Romagne, avec le drapeau autrichien; que nos soldats pouvaient servir d'appui au gouvernement papal et faire sa police aussi bien que des soldats autrichiens. L'Autriche a donc toute raison de se réjouir des résultats d'une expédition qui, au premier abord, avait dû l'effrayer; elle est intéressée à voir la France continuer l'occupation d'Ancône aussi long-tems qu'elle même occupera toute la Romagne; et nous croyons pas plus qu'elle presse l'évacuation que nous ne croyons qu'elle en fait une condition d'alliance contre la Russie.—*Constitutionel.*

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE, 4 août.

Les faits importans que j'ai eu l'occasion de vous rapporter dans mes dernières communications, étaient de nature à vous faire attendre une nouvelle rupture entre le Sultan et Méhémet-Ali. C'est mon affaire de vous apprendre aujourd'hui que cet événement vient d'avoir lieu. Les deux partis, d'un commun accord crient au carnage, et lâchent les chiens de la guerre. Le gouverneur d'Egypte est débarqué en Syrie avec toutes les troupes dont il peut disposer, sous le prétexte de venir étouffer l'insurrection de Syrie, et délivrer son fils de la situation critique où il veut faire croire qu'il est réduit par les insurgés victorieux, et il a terminé ses préparatifs pour une nouvelle campagne. La Porte à la nouvelle de l'explosion des événemens qu'elle préparait depuis quelque tems, ne manque pas de se saisir de cette occasion que de faux bruits qui exagéraient les choses lui faisaient entrevoir comme très favorable à l'exécution de ses desseins, pour revendiquer ses droits violés par Méhémet, et expédie sur Sivas tous les régimens de la garde et de la ligne que la sûreté de Constantinople n'exige pas impérieusement, pour y renforcer l'armée aux ordres de Redschid Méhémet pacha. La flotte va mettre à la voile dans deux jours. On rapporte que le Reis-Effendi a envoyé une circulaire aux ambassadeurs résidant à Constantinople pour les différentes nations de l'Europe, dans laquelle il spécifie la résolution que la Porte vient d'adopter, de prendre des mesures coërcitives contre Méhémet-Ali, et les raisons qui l'ont portée à prendre ce parti. Les principales de ces raisons sont le refus que fait Méhémet de payer le tribut dont il était convenu par le traité de Kioutayah; d'évacuer les districts d'Osna et de Rana dont il avait pris possession sans le consentement du Sultan; la circulaire ajoute à cela l'obligation impérieuse du Sultan, en qualité de père de son peuple, d'écouter favorablement les ardentes prières que lui adressent les peuples de Syrie, de venir à leur secours, réduits au désespoir et à la dernière misère comme ils le sont par la tyrannie d'Ibrahim, et n'ayant d'autre refuge sur la terre contre ses outrages que la protection de leur souverain légitime. D'ici à quelques semaines nous apprendrons que les hostilités auront commencé.

On a observé très justement que la querelle entre Méhémet et le Sultan n'est plus une dispute de famille, à se décider entre les différens adversaires par la force des armes. Le traité d'alliance offensive et défensive conclu entre la Russie et le Sultan, mettant la Russie dans la nécessité de secourir la Turquie dans tous les cas où les circonstances l'exigeraient, contraint les puissances qui ont protesté contre le droit d'intervention coërcitive dans les affaires de Turquie que s'est arrogé la Russie, s'opposer à cette intervention. L'Angleterre, grâce à l'indolence, l'irresponsabilité et la fausse politique de son ministère pour les affaires d'Orient, est maintenant forcée, (si elle tient à son caractère national aux intérêts de sa politique et de son commerce,) de prendre un des premiers rôles dans la tragédie qui se prépare et de s'embarquer dans cette guerre, comme une des puissances les plus obligées d'y prendre une part active. Il est donc très important d'appeler l'attention publique à cette question; et comme de bonnes mesures ne peuvent provenir que de bons conseils, vous ne trouverez pas déplacé de ma part que je vous expose les ressources physiques et morales de chacun des belligérants, et l'opinion que nous avons généralement ici de l'issue de cette guerre.

LE JUIF ET L'ESPAGNOL.

La Bourse et M. Rothschild ont occupé l'attention pendant les premiers jours de ce mois: on a gémi sur les désastres de l'agiotage et on a ri des désappointemens du baron. Il serait trop long et surtout très ennuyeux de rechercher et de raconter par quels moyens le banquier juif est parvenu à élever une valeur au moins fort chanceuse, au taux énorme où elle était arrivée avant l'entrée de don Carlos en Espagne; mais il est assez piquant de saisir les causes qui ont amené la baisse panique qui a coûté une vingtaine de millions à M. Rothschild. Cette petite anecdote court les salons diplomatiques et amuse le faubourg Saint-Germain.

Il fut un tems où M. le ministre des finances de S M Isabelle II, M. le comte Toreno, était exilé par Ferdinand VII, qui ne lui pardonna pas d'avoir présidé les cortès en 1823. Dans ce tems-là M. le comte de Toreno qui avait déjà vu la fin de million qu'il avait gagné dans l'emprunt des cortès, vivait à Paris sur les débris d'une grande fortune, sur le souvenir d'un grand nom révolutionnaire et un peu aux dépens d'une des plus jolies actrices d'un de nos grands théâtres. Comme le moment arrive où M le comte n'avait plus de crédit nulle part, où sa fortune avait disparu jusqu'au dernier maravédi; qu'alors la révolution ne donnait pas de l'eau à boire et que l'actrice commençait à se lasser d'avoir des bontés pour M le comte et honneurs, le président des cortès se décida à solliciter du baron de Rothschild, le prêt d'une somme de vingt mille francs. M. le banquier juif qui, à cette époque aurait prêté plutôt cent millions à un roi légitime que cent sous à un réfugié espagnol, refusa sans hésitation la demande du président des cortès, non pas pour quelques années après l'emprunteur deviendrait ministre de la fille de Ferdinand VII.

Ce que n'avait pas prévu M. Rothschild est arrivé; le réfugié espagnol est aujourd'hui ministre des finances à Madrid, et lorsque le banquier a eu l'audace ou la confiance bien digne d'un juif, quand il s'agit d'une affaire d'argent, de proposer au ministre espagnol une opération financière qui devait lui faire gagner, à lui banquier, juif, nombre de millions, le rancunier Castillan a refusé le projet; et sachant que le juif était engagé fortement dans le périlleux défilé de la rente espagnole, a proposé à la régente ce plan de la banqueroute qui a produit en six jours une baisse de quinze francs et a occasionné pour M. Rothschild une perte de dix-neuf millions.

Les vingt mille francs refusés à M. Toreno ont coûté dix-neuf millions à M. Rothschild. C'est payer un peu cher les intérêts d'une impolitesse de banquier.

Courrier des Etats-Unis.

AVIS.—La Société Médicale de la Nouvelle-Orléans, instituée en vertu d'un acte d'incorporation de la Législature de 1818, prévient MM les médecins, et pharmaciens qu'elle a repris ses travaux. Elle recevra les mémoires et observations qu'ils voudront lui soumettre et il en sera fait un rapport mensuel. Ceux d'entr'eux qui désireraient faire partie de cette société, seront admis, en se conformant aux réglemens que chaque membre pourra leur faire connaître.

PUISSAN,
23 oct Secrétaire de la Société.

A VENDRE.

UNE excellente blanchisseuse et repasseuse, nommée ALLY LA FILLE, âgée de 25 ans, garantie de tous vices et